

UAAL1B - Expérience professionnelle

Présentation

Programme

Contenu

La mise en pratique professionnelle vise à mettre en oeuvre les acquis de la certification en milieu professionnel. Elle consiste en un stage si l'élève n' a pas d'expérience professionnelle dans la domaine avec rédaction et soutenance d'un rapport ou en la rédaction d'un rapport d'expérience pro qui est ensuite soutenu si l'élève a déjà une expérience dans le domaine ou exerce couramment une activité dans le domaine.

Le rapport d'une vingtaine de page comporte 3 parties

- un CV détaillé qui récapitule le parcours académique et professionnelle de l'élève
- une présentation de l'entreprise dans laquelle prend place l'activité
- une présentation de l'activité menée dans la cadre du stage ou dans le cadre de l'activité pro.

La soutenance dure 30 minutes, 10-15 minutes de présentation orale avec slides, 10 minutes de question, 5 minutes de questions. elle comporte comme membre de jury : le responsable de la formation ou son représentant, un enseignant et si possible un membre de l'entreprise.

Rapport et soutenance sont notés sur 20; la note finale est la moyenne de ces deux notes.

Valide à partir du 01-09-2024

Code : UAAL1B

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

12 crédits

Responsabilité nationale :

EPN05 - Informatique / 1